

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1295** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Peur-panique

(Page 12)

Des flèches empoisonnées contre M. Katumbi

Conseil de sécurité

Bintou Keita

vante les
vertus de la
loi de

programmation
militaire (P. 4)

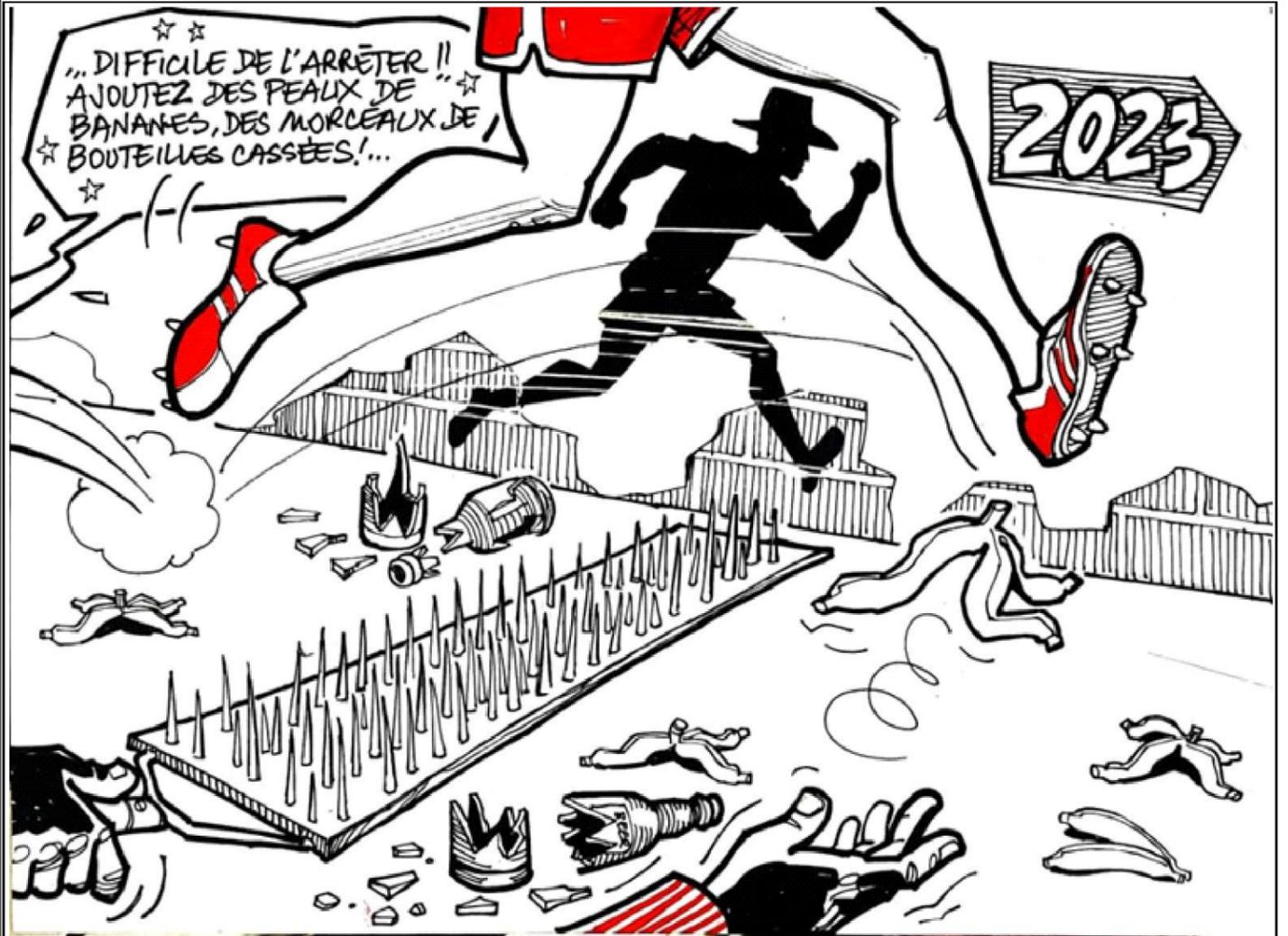
Hydrocarbures

Les Améri-
cains raflent

les trois
blocs ga-

ziers de la
RDC

(P. 5)



Glissement probable

**Olivier Kamitatu : pas
une minute de plus**

(Page 12)

Pays solution

**La RDC
accueille la
Pré-COP27**

(Page 3)

**Nyota
TV**

Retrouvez-nous
sur 348
Canal+!

Finale CHAN 2023

**Le tirage au
sort complet
des cinq
groupes**

(Page 11)

Economie

Clôture du 3ème atelier sur la rationalisation des structures des prix et tarifs des produits et services de santé

Le ministre de l'Economie nationale, Nicolas Kazadi Kadima-Nzui, a clôturé ce samedi 1er octobre 2022 à l'Immeuble du Gouvernement, le 3ème et dernier atelier sur la rationalisation des structures des prix et des services de santé. Dans son allocution de clôture, il a exprimé sa satisfaction aux participants qui ont mis en exergue tous les éléments nécessaires pour l'octroi du statut social aux produits et services de santé, du reste l'objectif principal de ces travaux. Durant ceux-ci, les participants ont identifié les taxes et redevances à exempter des produits de santé ainsi que les allègements à faire.

Le but étant que dans le processus de leur importation, de leur production locale et de leur distribution sur le territoire national, les coûts de revient de ces produits équivalent à la valeur CIF augmentée de 9%.



Les experts de ses ateliers ont amélioré et finalisé le projet de décret relatif au Système National d'Approvisionnement en Médicaments essentiels (SNAM). Ils ont également proposé des mesures d'application visant à renforcer la réglementation pharmaceutique et économique en vigueur.

Ces rencontres d'experts pour ce troisième atelier se sont déroulées à l'immeuble du Gouvernement en deux phases. La première en ses trois commissions (produits, services et mutualisation) du 13 au 16 septembre 2022. La seconde en plénière du 27 septembre au 1er octobre 2022.

Ces travaux outillent également le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbugani Mbanda, et son collègue de l'Economie nationale pour faire en sorte que les actes nécessaires soient pris au niveau du Gouvernement : décrets, arrêtés ministériels et interministériels. C'était le cas après les deux premiers ateliers.

Le processus de rationalisation des structures des prix et tarifs des produits et services de santé s'avère être une étape essentielle dans la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle qui demeure un défi, selon le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention. Ce dernier à l'instar de

son collègue de l'Economie nationale est revenu sur l'impact de l'acquisition à venir du statut social pour les produits pharmaceutiques dans le secteur de santé grâce aux propositions des textes réglementaires du 3ème atelier. C'est ainsi que le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a déclaré aux participants : « Grâce à votre sens patriotique et dévouement, vous venez là de contribuer à l'un des piliers de la Couverture Santé Universelle à savoir : "la protection financière des ménages". Je vous félicite et salue votre abnégation ».

Le ministre de l'Economie nationale a abondé dans le même sens. « Les produits et services de santé grâce à la mutualisation des personnes et des ressources devront désormais être accessibles aux couches les plus vulnérables et soulager les dépenses des ménages ».

Les deux ministres (Economie nationale et Santé publique) ont chacun relevé l'importance et la nécessité de la mise sur pied

d'un Comité de suivi des ateliers.

Le Ministre Nicolas Kazadi a ainsi affirmé dans son allocution de clôture : « par vos réflexions et contributions pertinentes, vous avez constitué une masse critique d'experts de haut niveau dont le Comité de Suivi de ces ateliers devra être l'émanation. La sensibilisation et la communication des résultats de vos ateliers devront susciter une véritable appropriation de la population congolaise, destinataire et bénéficiaire de ce processus de rationalisation ». Il a également rappelé que le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, a inscrit la santé parmi l'une des priorités de son action. De même qu'il a indiqué que la politique de rationalisation des structures des prix des produits de première nécessité répond à l'une des recommandations de la 9ème réunion du Conseil des Ministres du 25 juin 2021. Le ministre de l'Economie nationale, Nicolas Kazadi, a enfin pris rendez-vous avec les participants dans un avenir proche pour l'adoption des prochains textes réglementaires qui découlent des résultats de leurs travaux.

Cellcom/ECONAT

Kinshasa

Plus de 100 jeunes formés en divers métiers par le COPAM



Environ 108 jeunes de Kinshasa ont été formés en divers métiers grâce au Centre d'orientation professionnelle et d'apprentissage des métiers (COPAM).

Ces lauréats ont reçu leurs certificats, samedi 1er octobre en présence de 2e vice-président de l'Assemblée nationale, Vital Banywesize, initiateur de ce projet.

Ils ont bénéficié des formations en informatique, en coupe et couture et autres comme témoigne quelques-uns parmi eux :

« Moi, c'est madame Bora Kinyoma, j'ai appris comment manier l'ordinateur, comment utiliser les applications, le logiciel, et moi c'est Justin Tikolya, j'ai fait la coupe et couture, j'ai un plus maintenant, je peux quelque chose de bon ».

A l'occasion, Vital Banywesize a recommandé que le système scolaire soit repensé dans la perspective de privilégier l'enseignement technique, l'artisanal et les métiers.

Il est également d'avis que certaines écoles congolaises sont comparées à des usines qui

fabriquent des chômeurs.

« Il y a inadéquation entre la formation et le monde de travail, où l'enseignement général est développé en lieu et place de l'enseignement technique et professionnel. Nous devons changer ce système et initier des écoles qui se fondent sur le réel besoin en biens et en services », a souligné Vital Banywesize.

Pour sa part, l'Inspecteur provincial principal de l'Enseignement professionnel à Kinshasa, Pacifique Tuone estime que ce projet de formation permettra à la jeunesse kinoise à se prendre en charge, en évitant l'oisiveté, en luttant contre le chômage et le banditisme urbain.

Il a demandé aux jeunes de la capitale de profiter de ce projet pour se prendre en charge.

« La jeunesse doit se prendre en charge et il faut qu'elle fasse la formation professionnelle. C'est ça la clé même du développement », a déclaré Pacifique Tuone.

De son côté, le directeur du COPAM, David Kakule a fait savoir que cette structure éprouve de difficultés et sollicite l'accompagnement de l'Etat congolais.

« En termes clairs, nous avons besoin d'abord de l'espace, en deuxième lieu nous avons besoin du matériel, qu'on doit exploiter dans les locaux donnés par l'Etat », a-t-il conclu.

Djuju

5 morts et 2 blessés dans un éboulement de terre à Gangala

Cinq creuseurs artisanaux d'or sont morts et deux autres blessés lors d'un éboulement de terre survenu, samedi 1er octobre, dans le site minier de Gangala, territoire de Djuju (Ituri).

Selon des sources sur place, les victimes sont des jeunes qui se sont introduits clandestinement dans ce site minier pour y extraire des minerais.

Elles ont été surprises par une motte de terre qui les a ensevelis pendant que s'effectuait l'opération de bouchage de certains puits d'or par les autorités locales.

« Cette décision avait été prise, la semaine dernière, par le Conseil local de sécurité dans le but de lutter contre l'exploitation illicite des minerais dans plusieurs gisements qui présentent un danger pour la population », a expliqué le bourgmestre de la commune rurale de Mongwalu.

Les corps de personnes décédées ont été extraits



grâce au concours de la population.

Les blessés eux, ont été acheminés à l'hôpital de Mongwalu pour des soins.

Des sources concordantes dans la région indiquent que c'est au regard de la situation sécuritaire précaire aux alentours de Mungwalu que de nombreux jeunes se livrent à des activités d'orpaillage au péril de leur vie.

Cependant, la société civile locale accuse certains agents de l'ordre ainsi que des services étatiques de faciliter l'entrée des jeunes dans ces sites miniers.

Son premier vice-président invite les autorités à mener des enquêtes pour décourager cette pratique.

L'OMS fait don des ambulances médicalisées aux 5 provinces du pays



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a remis, samedi 1er octobre, 10 ambulances médicalisées aux cinq provinces de la RDC.

Ces engins roulants devaient aider les provinces de l'Equateur, Maï-Ndombe, Mongala, Tshuapa et Sud-Ubangi à mener le projet de résilience post Ebola.

Acquis sur financement de la Banque mondiale, ces véhicules visent à soutenir des équipes d'interventions rapides et renforcer le système de surveillance et de détection de cette maladie.

Ce don de l'OMS intervient deux jours après que le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbugani, a déclaré la fin d'Ebola dans la zone de santé de Beni (Nord-Kivu).

Cette épidémie avait été la 15e en RDC et la 4e au Nord-Kivu, avait rappelé le ministre de la Santé publique.

Pays solution

La RDC accueille la Pré-COP27



sur des ressources nécessaires devant permettre au Bassin du Congo de prendre une part plus active dans la transition énergétique pour son développement vert et la création d'emplois pour les jeunes », explique la vice-primature chargée de l'Environnement et du Développement durable.

Parmi les participants, on note la présence de l'Envoyé spécial des USA pour le climat et ancien secrétaire d'Etat américain, John Kerry, arrivé samedi soir à Kinshasa en provenance de Washington, pour participer aux travaux préparatoires de la 27^{ème} Conférence des parties à la convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (CCNUC).

Ils sont plus de 60 ministres ayant dans leurs attributions les questions du climat attendus à Kinshasa pour participer du 3 au 5 octobre aux travaux préparatoires de la 27^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (PRECOP27). Co-organisées par la RDC et l'Egypte, ces assises se tiendront au Palais du peuple dans la capitale congolaise. Selon le programme, au cours des travaux qui s'ouvrent ce matin, les délégués donneront des orientations sur les différentes thématiques qui constitueront l'agenda des débats lors de la 27^{ème} session de la Conférence des Parties (COP27) qui se tiendra du 06 au 18 novembre 2022 à Charm El-Cheikh en Egypte.

« La PRECOP27 en RDC suscite un maximum d'attentions et d'attention sur la région du Bassin du Congo dans le but de faire avancer l'agenda climatique. Elle permet à la région de conclure des partenariats devant permettre de progresser dans des domaines prioritaires tels que : la finance climatique, les pertes et les dommages sur l'environnement. Et de discuter des questions relatives à la mobilisation

Avec l'organisation de ces assises, la RDC veut consolider sa position en tant que pays-solution aux enjeux climatiques et consolider ses ambitions de leadership environnemental. Les assises de Kinshasa sont aussi une opportunité pour le pays de présenter au monde, ses multiples potentialités environnementales, en tant que la seconde vaste forêt tropicale du monde, qui d'ores et déjà est devenue le premier poumon écologique.

On rappelle que le mois dernier, des scientifiques du monde s'étaient donnés rendez-vous à Yangambi, localité du territoire d'Isangi dans la province de la Tshopo, située sur la rive droite du fleuve Congo, à 100 kilomètres à l'ouest de la ville de Kisangani. Ils avaient discuté de la contribution des forêts du Bassin du Congo et des autres bassins tropicaux de la planète à la lutte contre le changement climatique. Un état des lieux sera fait et de nouvelles perspectives explorées

Violences sexuelles

La RDC crée un établissement public chargé de mobiliser les fonds victimes des violences sexuelles

Le gouvernement a adopté le projet de décret fixant le statut d'un établissement public chargé de mobiliser et collecter les ressources financières destinées aux réparations des femmes victimes des violences sexuelles liées aux conflits et autres crimes. Ce, après sa présentation par le ministre des droits humains Albert Fabrice Puela lors de la 71^e réunion du conseil des ministres tenue vendredi 30 septembre 2022.

Présentant le contenu de ce projet, le ministre des droits humains a souligné que l'histoire de la RDC est marquée depuis plusieurs décennies par une série de violences cycliques et des massacres qui ont causé des nombreuses pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels. Ces violences ont également contraint des centaines de personnes à se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le propre de ces crimes dont la plupart restent à ce jour impunis et qui ont engendré des nombreuses frustrations et humiliations pour les victimes au point de créer une atmosphère de méfiance et des suspicions entre celle-ci et les institutions.

« En effet, depuis près de 30 ans maintenant, chaque passage d'un conflit, le plus souvent interne à un retour à la paix fait inévitablement apparaître la question du que faire ? pour régler le passif des violations graves des droits de l'homme occasionnées pendant les périodes violentes ayant endeuillées les communautés et fissurer la cohésion sociale, la justice transitionnelle semble au regard des problématiques qu'elle met en exergue apporter une réponse appropriée au retour à l'ordre institutionnel tout en favorisant la construction d'une architecture sociale basée sur de fondements plus solide afin d'éviter la répétition des violations des Droits de l'homme d'où le besoin essentiel de restaurer la paix et la cohésion sociale, ne peut être véritablement matérialiser qu'en promouvant les réparations en faveur des victimes de toutes ces atrocités ainsi que leurs ayants droit. Ce projet de décret vient donc donner une réponse à ces compa-



trioties », a-t-il expliqué dans le compte rendu de la réunion fait par le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya.

L'adoption de ce projet de décret intervient quelques semaines après l'adoption du projet de loi fixant les principes fondamentaux relatifs à la protection et à la réparation des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité. Ce texte fixe les modalités de protection (judiciaire, administrative et sociale) et de réparation au profit de ces victimes. Et il s'applique aux faits commis à partir de 1993.

Une adoption qui n'avait pas laissé indifférente la première dame Denise Nyakeru Tshisekedi qui avait fait de ces textes son cheval de bataille pour la protection des femmes victimes des violences sexuelles.

« Un grand pas a été franchi dans la quête de la réconciliation nationale. Je réitère mon vœu de voir le législateur étudier urgemment cette proposition et nous doter d'une loi qui va répondre aux attentes de millions de survivant.e.s. Mes sincères félicitations à la commission ad-hoc FONAREV qui a abattu un travail de titan pour arriver à ce résultat. Au législateur d'emboîter le pas », avait écrit l'épouse de Félix Tshisekedi sur Twitter.

Clément Muamba/Actualité.CD

Sud-Kivu

Shabunda non aligné dans le projet STEP2 en raison de son enclavement



Le territoire de Shabunda (Sud-Kivu) n'est pas aligné dans le projet STEP 2 du Fonds social de la RDC (FSRDC) sur les huit que compte cette province faute de son enclavement.

Le chef d'agence de cette structure de l'Etat au Sud-Kivu, Patrice Bekembe a fait cette précision, samedi 1er octobre, à Radio Okapi :

« Le cas de Shabunda est un peu particulier. C'est un problème lié à l'accessibilité. Puisque nous sommes en train de construire en dur, il sera difficile d'acheminer le ciment à partir de Bukavu pour arriver à Shabunda. Les notabilités de Shabunda sont venues nous voir pour qu'eux aussi soient intégrés dans le projet parce qu'ils ne peuvent pas comprendre qu'on puisse aligner 7 sur 8 et qu'eux soient exclus ».

Les notabilités de Shabunda proposent au FSRDC de passer par Kindu (Maniema) pour atteindre leur territoire.

« La voie qu'ils nous proposent, nous-mêmes on ne l'a pas encore explorée mais leur plaidoyer sera transmis à notre hiérarchie pour qu'au niveau de ce management stratégique qu'ils puissent étudier et voir ce qui peut être fait. Nous, à notre niveau nous sommes des unités opérationnelles », a poursuivi patrice Bekembe.

Le projet STEP 2 intervient dans trois secteurs à savoir : l'éducation, la santé et l'eau potable.

Exécuté dans plusieurs provinces du pays telles que Kasai-Central, Nord Ubangi, Nord et Sud-Kivu, ce projet est financé par la Banque mondiale.

Ituri

Enormes dégâts matériels après naufrage de 6 bateaux sur le lac Albert

Six bateaux ont fait naufrage vendredi 30 septembre sur le lac Albert vers Kasenyi dans le sud du territoire d'Irumu (Ituri). Au total, 60 tonnes de ciment gris et quatre mille deux cents casiers de bière en provenance de l'Ouganda se sont renversés dans l'eau.

C'est vers 23 heures locales que six bateaux en provenance de Toroko, une cité ougandaise proche du lac Albert pour Kasenyi à 55 kilomètres de la ville

de Bunia au sud du territoire d'Irumu, ont fait naufrage sur le lac Albert. Ces engins transportaient des matériaux de construction, dont 66 tonnes de ciment et d'autres des boissons ainsi que des produits vivriers.

Arrivés à quelques mètres du lieu d'accostage, ils ont été secoués par un vent violent qui a provoqué cet accident.

Aucune perte en vies humaines n'a été signalée.

Selon le commissaire lacustre du

lac Albert, Udar Ulama, cet incident constitue une énorme perte pour les opérateurs économiques qui se ravi-



taillent en Ouganda. Il invite les armateurs à renforcer les mesures de protection de leurs embarcations, mais aussi à veiller au respect de tonnage.

De son côté, le coordonnateur provincial du service de la protection civile, Robert Njalonga, invite le gouvernement à envisager l'instauration d'une station météorologique sur le littoral pour permettre aux armateurs de prendre des dispositions utiles en vue de la sécurité de leurs bateaux.

Troubles à la paix Tshisekedi, Mbozo et Bahati en quête de solution



Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi et les présidents de deux Chambres du Parlement, Christophe Mbozo et Modeste Bahati ont échangé, vendredi 30 septembre à la cité de l'Union Africaine, autour des élections, de la sécurité et du budget, rapporte l'Agence congolaise de presse.

Au cours de cette rencontre qui intervient au lendemain du retour au pays du Chef de l'Etat, après sa participation à la 77ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations-Unies à New York, le Chef de l'Etat survolé, selon la dépêche, la situation qui prévaut au pays.

Il s'agit particulièrement des questions sécuritaires préoccupantes

dans l'Est du pays et dans le Mai-Ndombe, Kwilu et Kwango, de la session budgétaire, avec la spécificité sur les élections de 2023 et « d'un accent sur le social ».

Le Président de la République et ses hôtes ont également évoqué la situation de la compagnie aérienne Congo Airways, de l'agriculture et de l'environnement, renseigne l'ACP.

Selon la Présidence qui livre l'information à travers une dépêche, les questions sécuritaires préoccupantes dans l'Est et le Mai-Ndombe, la session budgétaire avec la spécificité sur l'année électorale 2023 et le social ont été au centre des échanges entre ces personnalités.

A en croire la même source, ils ont aussi évoqué la situation de la compagnie aérienne Congo Airways, l'agriculture, l'environnement et tout ce qui touche la vie des congolais.

Il sied de signaler que cette rencontre intervient après le retour de Félix Tshisekedi au pays. Cela, après sa participation à la 77ème session ordinaire de l'assemblée générale des Nations-Unies. Le chef de l'Etat a aussi présidé, ce même jour, le 71ème Conseil des ministres.

LPE

Conseil de Sécurité

Bintou Keita vante les vertus de la loi de programmation militaire

Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo (RDC) et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), est intervenue vendredi 30 septembre devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

Elle a noté le caractère stratégique de la loi de programmation militaire 2022-2025, estimée à 1 milliard de dollars par an, que le Parlement doit examiner. Cet instrument est essentiel pour permettre la montée en puissance des Forces armées de la RDC (FARDC) et mener à bien les réformes du secteur de la sécurité, deux éléments fondamentaux pour répondre aux défis sécuritaires du pays, a-t-elle déclaré.

Selon le gouvernement, la première vague des actions de l'exercice 2022 a commencé depuis le 16 août dernier et vise notamment le recrutement général de 18.200 hommes et le démarrage de l'industrie militaire. Le désarmement et la démobilisation des groupes armés sont aussi parmi les premières actions de mise en œuvre de cette Loi.

Bintou Keita a expliqué que son appel à autonomiser les FARDC découle des problèmes de sécurité persistants dans l'est de la RDC.

« Les groupes armés continuent d'y représenter une menace importante et de commettre des actes de violence contre les civils ».

La plupart des abus sont perpétrés par la Coopérative pour le développement

du Congo (CODECO), les Forces démocratiques alliées (ADF) et le Mouvement du 23 mars (M23) en Ituri et au Nord-Kivu, tandis que les groupes Mai-Mai et d'autres milices ont intensifié leurs attaques contre les civils au Sud-Kivu, a-t-elle expliqué.

Aujourd'hui, la MONUSCO est entrée dans une phase de transition qui va aboutir à son départ progressif de la RDC à horizon 2024. De son côté, le gouvernement congolais a annoncé sa décision de réévaluer ce plan de retrait à la suite des manifestations violentes contre le personnel et le matériel de la mission ayant occasionné plusieurs dégâts dans l'Est de la RDC.

Le mandat de la MONUSCO avait été prolongé d'une année soit jusqu'au 20 décembre 2022. Selon la résolution du conseil de sécurité qui fixe ce mandat, la MONUSCO maintiendra un effectif maximum autorisé de 13 500 militaires, 660 observateurs militaires et officiers d'état-major, 591 policiers et 1 050 membres d'unités de police constituées. Le Conseil avait également approuvé au début de ce mandat le déploiement, à titre temporaire, de 360 membres supplémentaires d'unités de police constituées. Le Conseil assigne à la Mission les deux « priorités stratégiques: la protection des civils et l'appui à la stabilisation, au renforcement des institutions de l'Etat et aux principales réformes de la gouvernance et de la sécurité. Pour rappel, c'est le 1er juillet 2010 que la MONUSCO a remplacé la Mission de l'organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)

Taboola

Félix Tshisekedi appelle à la requalification du calendrier de retrait de la MONUSCO

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, appelle à la requalification du calendrier de retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RD Congo (MONUSCO).



C'est ce qu'a affirmé le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya, dans le compte-rendu du conseil des ministres du 30 septembre 2022, qui a été présidé par le chef de l'Etat.

D'après la même source, le chef de l'Etat a souligné le fait que les faiblesses et limites de la MONUSCO ont été reconnues au plus sommet de l'administration onusienne.

Le président de la République a, en outre, rappelé la détermination du peuple congolais à défendre la souveraineté na-

tionale et l'intégrité territoriale du pays quel qu'en soit le prix.

« Nous devons tous nous mobiliser pour cette cause existentielle », a martelé Félix Tshisekedi.

Dans

sa communication, le chef de l'Etat a aussi déploré l'impuissance de l'ONU et l'indifférence de la communauté internationale face à l'agression dont est victime la République démocratique du Congo de la part du Rwanda à travers les rebelles du M23.

Par ailleurs, Félix Tshisekedi s'est également indigné du fait que ces deux organisations citées ci-haut soutiennent des mesures de restriction affectant les capacités de défense des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

Jephthé Kitsita/7/7.cd

Assassinat d'un casque bleu à Minembwe

On dénonce une tentative de mettre en conflit la MONUSCO et la population locale



Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 2022, un casque bleu d'origine pakistanaise a été tué dans la base de la MONUSCO à Madegu à Minembwe.

D'après la société civile joyau de Minembwe, ce soldat a été tiré par des individus non identifiés alors qu'il tentait de leur ouvrir la porte d'accès dans la base.

Dans une déclaration faite le samedi 1er octobre par le biais de son président, Ruvuzangoma Rubibi Saint-cadet, la société civile dit avoir eu des informations selon lesquelles, les agents de la Police Nationale n'ont pas pu intervenir pour empêcher ce drame, car celui-ci ne s'est pas produit dans leur zone d'opération.

La société civile joyau de Minembwe rapporte qu'un agent de la DDR, demandant par message au service de la PNC de retourner à la station, aurait confirmé l'arrivée dans la nuit des 6 jeunes qui viendraient « déposer » leurs armes.

« Cette nuit, pendant que nos éléments étaient en service, nous avons reçu le message d'un agent de DDR depuis l'intérieur de la base de la MONUSCO nous demandant de retourner à la station et de ne pas inquiéter les gens qui viendront cette nuit ici à la base. Nous sommes en contact avec 6 jeunes gens armés qui viendront déposer leurs armes chez-nous, a conclu l'homme de DDR. Nos policiers ont donc assisté passivement à la scène suite à ce message », rapporte-t-elle.

Suite à cet événement, la société civile note des inquiétudes de la population de cette partie de la RDC car, précise-t-elle,

depuis la mise en place de la MONUSCO en 2006, aucune action Anti-Monusco n'a été initiée, il n'existe aucun conflit entre les casques bleus et la population, par contre les deux parties ont toujours été en parfaite collaboration.

Cet acte, pense-t-elle, tout comme l'ensemble des habitants de Minembwe, est l'œuvre des certaines personnes « éternelles ennemies de la paix dans cette zone » qui tentent de détruire la collaboration entre la population et la MONUSCO.

La société civile joyau de Minembwe se pose quelques questions sur cette situation notamment :

- Pourquoi les forces de sécurité basées à Madegu ne sont pas parvenues à appréhender ces assaillants alors qu'ils en avaient les moyens ?

- Pourquoi la MONUSCO a voulu recevoir des hommes armés dans sa base nuitamment et sans toute autre mesure de prudence ?

- Pourquoi ne pas associer l'autorité locale dans un processus de désarmement pourtant souhaitable par tous dans la zone ?

Par ailleurs, cette structure de la société civile suggère, dans le but de réussir une telle opération, la collaboration de toutes les autorités tant civiles que militaires de Minembwe avec la MONUSCO et demande l'ouverture des enquêtes transparentes pour que les auteurs soient présentés devant les instances judiciaires.

Christian Dimanyayi/7/7.cd

Cadre macro-économique et budgétaire Félix Tshisekedi prône l'intégration des opportunités des marchés du travail

Le Président de la République, Félix Tshisekedi, a prôné vendredi à Kinshasa, l'intégration des opportunités des marchés du travail dans le cadre macro-économique en vue d'améliorer la cohésion sociale au pays, et de créer les conditions favorisant le développement. Il l'a dit au cours de la 71^e réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé, vendredi à Kinshasa, par visioconférence.

Le porte-parole du gouvernement, ministre de la Communication et médias, Patrick Muyaya Katembwe, qui l'a déclaré dans le compte rendu dudit conseil lu sur les antennes de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC), a fait savoir que le Chef de l'Etat a rappelé aux membres du conseil sa volonté, maintes fois exprimée et manifestée, pour l'amélioration du social et la création d'une classe moyenne dont le nombre sera en croissance sensible du fait de leur accès à des emplois tant dans le secteur privé que public.

« En effet, la cohésion sociale et la prospérité partagée qui reposent impérativement sur une exploitation optimale de la diversité des ressources naturelles que regorge notre pays doivent se concrétiser, par une dynamique de création des emplois correctement rémunérés et décents. La création même d'emploi principalement dans le secteur privé devrait demeurer une préoccupation majeure du gouvernement pour absorber le nombre expérimental des jeunes tant diplômés que non qualifiés qui



arrivent chaque année et qui se déversent sur le marché du travail. Cette situation s'observe sur l'ensemble de nos 26 provinces, principalement dans les villes » a martelé le

ministre Muyaya.

Le porte-parole du gouvernement a fait savoir, en outre, qu'il est établi que le niveau du taux d'emploi dans un pays traduit le dynamisme de son économie et permet aussi à son gouvernement d'ajuster ses politiques publiques en vue de tendre vers une situation de « plein emploi pour sa population active ».

Il a par ailleurs, fait savoir que le Président Tshisekedi a salué les efforts fournis par le gouvernement notamment pour l'assainissement du climat des affaires, la stabilité du cadre macro-économique, la réforme de la fiscalité qui sont profitables au secteur privé et qui doivent se mesurer, entre autres, par des emplois préservés, créés et surtout diversifiés suivant les potentialités de notre économie.

Le Chef de l'Etat a instruit, de ce fait, le ministre d'Etat ministre du Plan, la ministre du Travail et prévoyance sociale sous la direction du Premier ministre de prendre toutes les mesures nécessaires pour intégrer les indicateurs du marché de travail dans le cadre macro-économique à partir de l'année prochaine, indiquant le nombre d'emplois net et le taux de chômage. Le ministre d'Etat, ministre du Plan, devra présenter, d'ici la fin du mois d'octobre, une feuille de route y relative.

Hydrocarbures

Les Américains raflent les trois blocs gaziers de la RDC



Le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, en séjour à Houston aux Etats-Unis d'Amérique, a annoncé, la signature, en ce mois octobre, des contrats pour les trois blocs gaziers dont les appels d'offres ont été émis récemment par le gouvernement de la République. Selon le compte Twitter dudit ministre consulté vendredi par l'ACP, le ministre Budimbu a

échangé avec les entreprises soumissionnaires américaines pour les 3 blocs gaziers.

« La signature des contrats pour les 3 blocs gaziers se fera conformément aux normes légales », a écrit le ministre Budimbu sur son compte twitter ajoutant que le gaz méthane du lac Kivu sera bientôt exploité.

Poursuivant ses visites en

Amérique du Nord, le ministre de Didier Budimbu a exprimé, à l'étape de la ville de Calgary au Canada, ses remerciements à l'université de Calgary pour le partage d'expériences et leur intérêt porté vers la RDC.

« Je crois en une industrie pétrolière plus importante en RDC, par la volonté d'intégrer les leaders du secteur », a-t-on lu.

Didier Budimbu, rappelle-t-on, a présenté, devant plusieurs investisseurs américains du secteur pétrolier, les opportunités des appels d'offres des blocs pétroliers et gaziers dont dispose la RDC, en marge du sommet de Houston sur l'énergie en Afrique, jeudi 22 septembre courant.

L'objectif de ce sommet de deux jours était de discuter de l'avenir de l'exploitation de l'or noir sur le continent africain

dans le cadre du sommet Houston Africaenergy.

18 nations africaines ont pris part à ce sommet à travers leurs représentants essentiellement membres de gouvernement dont le Botswana, le Burundi, la République démocratique du Congo, la République du Congo, l'Ethiopie, la Guinée équatoriale, la Gambie, le Ghana, le Madagascar, le Malawi, la Namibie, le Niger, le Sénégal, le Soudan du sud, la Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe.

Ces appels d'offre ont été lancés les 27 et 28 juillet 2022 au cours du sommet de l'Energie entre les Etats-Unis d'Amérique et le continent africain qui s'est tenu à Houston.

La RDC est comptée parmi les pays dotés d'un potentiel considérable en matière de pétrole et de gaz, signale-t-on.

ACP (le titre est de LR)

Plan

Trois actions du gouvernement axées sur le développement communautaire



Le Vice-ministre du Plan, Crispin MbaduPhanzu, a présenté les trois actions du gouvernement axées sur le développement communautaire et la consolidation de la paix en RDC, lors d'une réunion avec les ambassadeurs de l'Union européenne, le coordonnateur résident des Nations Unies ainsi que les partenaires techniques et financiers réunis au Groupe de Coordination des Partenaires (GCP), a appris l'ACP du ministère du Plan.

Il s'agit de la politique nationale de l'aide qui vise le rétablissement du leadership du gouvernement dans la gestion, la coordination, le pilotage stratégique et opérationnel de l'aide pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et de mobilisation des ressources additionnelles ; le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) qui, actuellement, est en pleine révisation et le Système d'information de l'aide du gouvernement.

Le Vice-ministre a, à cet effet, convié tous les points focaux des bailleurs et agences d'exécution à accroître leur capacité à fournir les informations sur les ressources extérieures pour le suivi des projets et programmes financés par les partenaires techniques et financiers.

Il a fait savoir, à cet effet, qu'il y a nécessité de retrouver avec les partenaires des réponses les plus adaptées pour la résilience économique et surtout de nouvelles manières de travailler ensemble dans un contexte difficile lié aux différentes restrictions.

Crispin MbaduPhanzu a rappelé que la RDC est également touchée par la crise sanitaire qui a créé un impact négatif sur son cadre socio-économique à l'instar des autres pays du monde.

Selon la source, l'objectif de cette rencontre a été d'échanger sur les questions de développement, les défis et les perspectives en matière de coordination des interventions des partenaires et sur les attentes des uns et des autres. ACP

Tanganyika**Kalemie : plaidoyer pour la réouverture de l'Assemblée provinciale**

Le président de la société civile du Tanganyika Modeste Kabazi, exhorte les autorités du gouvernement central à rouvrir l'assemblée provinciale et à ne pas s'immiscer dans les affaires des assemblées provinciales. Il l'a déclaré vendredi 30 septembre à la Radio Okapi en marge de l'ouverture de la session de septembre aux assemblées provinciales du pays. D'après lui, il est inadmissible que le gouvernement provincial du Tanganyika fonctionne sans l'organe de contrôle.



«La province a deux institutions, l'institution Assemblée provinciale et l'institution gouvernement provincial. Aujourd'hui, laisser uniquement le gouvernement provincial sans une institution de contrôle, c'est vraiment une aberration. Le risque, c'est que le développement soit bloqué parce qu'on ne peut pas travailler sans ces deux

institutions», redoute Modeste Kabazi.

Pour lui, c'est la majorité qui doit diriger l'assemblée provinciale. «Ce n'est pas une équipe de ceux-là qui sont minoritaires qui peut prétendre prendre toute une institution en otage».

Il appelle par ailleurs les autorités au niveau national à ne pas s'immiscer dans la gestion des assemblées provinciales ; «dans la mesure où il n'y a aucune disposition constitutionnelle qui donne pouvoir à un quelconque ministre au niveau national de pouvoir s'immiscer dans la gestion des institutions provinciales».

Le ministre de l'Intérieur, Daniel Aselo, avait suspendu, jeudi 28 juillet dernier, les activités de l'assemblée provinciale de Tanganyika à la suite des « actes de vandalisme » qui avaient été perpétrés au bureau de cette institution.

Sud-Kivu**La province exporte au moins 1000 tonnes de café par an**

La province du Sud-Kivu exporte au moins mille tonnes de café par an. Cette production, qui rapporte plusieurs millions de dollars américains, paraît insignifiante au regard du potentiel de la province et de la qualité de son café.

Cette province produit un café arabica « de spécialité », contrairement au café robusta, qui, lui, est ordinaire. Cultivé sur le littoral du lac Kivu et en altitude, sa culture reste essentiellement biologique. Ce qui lui confère un goût et une saveur uniques, très prisés à l'international.

A l'occasion de la journée internationale de café célébrée ce 1er octobre, Radio Okapi est allée à la rencontre de Linda Mugaruka, jeune femme de 30 ans. Elle est dégustatrice certifiée du café en RDC.

Elle vient d'ouvrir une échoppe à Bukavu où elle sert différentes boissons à base de café du Kivu.

« Le café du Sud-Kivu est le meilleur.



On a un beau climat, un bon sol. Du coup, il y a des choses qui viennent naturellement. Ça demande juste des ajustements, être plus attentionné sur certaines pratiques pour qu'on reste dans le biologique », explique Linda Mugaruka.

Les multinationales comme Nespresso, Starbucks sont des grands acheteurs du café du Kivu. Nespresso a un projet avec à peu près une dizaine de coopératives dans le territoire de Kalehe, qui lui livre le café.

Kwilu**Interdiction des actes de xénophobie à Masimanimba**

L'administrateur du territoire de Masimanimba (Kwilu), Jean-Bosco Mukibidi a interdit, samedi 1er octobre, à ses administrés des actes xénophobes.

Cette autorité politico-administrative a lancé cette interdiction au lendemain des menaces de la population contre trois jeunes à faciès nilotique dans son entité.

Jean-Bosco Mukibidi a expliqué que ces gens, ne sachant s'exprimer en langue du terroir (kikongo et kimbalala), ont été pris comme des infiltrés à cause de leur morphologie.

« Ils ne savaient pas parler les langues d'ici, Kikongo et les autres langues maternelles. Comme ils étaient venus chercher les bœufs à acheter, les jeunes gens d'ici les ont trouvés un peu sales là, ils ont dit que non ce sont des rebelles [NDLR : rwandais]. Ils ont crié oh venez, voici les infiltrés, des rebelles, comme l'autre l'avait des locks et puis la morphologie », a-t-il expliqué.

L'AT de Masimanimba a également signalé que ces jeunes suspects ont eu la vie sauve grâce à l'intervention de la police.

Jean Bosco Mukibidi a par ailleurs appelé sa population à la vigilance et à ne



pas s'attaquer aux gens à cause de leur apparence physique.

« On a demandé la vigilance à toute la population, on ne peut pas agresser quelqu'un à cause de sa morphologie. S'il y a un suspect, informez les services compétents », a-t-il poursuivi.

Ces jeunes gens gardés à la police ont été relâchés, samedi, après l'arrivée de leurs parents ayant amené depuis Kinshasa, leurs actes de naissance prouvant qu'ils sont bel et bien de Congolais.

Kongo Central**Pas une goûte d'eau potable à Luozi depuis plus d'un mois**

La cité de Luozi, chef-lieu du territoire éponyme, district des Cataractes (Kongo-Central) connaît, depuis plus d'un mois, une pénurie d'eau potable. Le président de 10 secteurs du territoire de Luozi, Joseph Muzizi l'a dit samedi 1er octobre.

Selon lui, la plupart des habitants de cette cité recourent au fleuve Congo pour s'approvisionner en eau.

Les robinets sont à sec dans la cité de Luozi, partant de la dernière semaine du mois d'août dernier jusqu'à ce jour.

Pénurie d'eau en RDC : le DG de la REGIDESO a 48 heures pour répondre aux préoccupations des députés

Cette situation intrigue même l'administrateur de ce territoire, Joseph Nyembo, qui affirme avoir des difficultés pour se laver avant de se rendre à son bureau de travail.

Il dit se soucier sérieuse-

ment de ses administrés, qui dépensent beaucoup d'argent pour acheminer l'eau par des motards.

Durant plus ou moins 45 jours de pénurie d'eau potable, la population recourt aux sources non entretenues et au fleuve pour s'approvisionner en eau.

Ce qui l'expose à plusieurs dangers. Il s'agit notamment du risque de se faire happer par les crocodiles, selon Joseph Muzizi Lusalemvo, qui, selon lui, commencent déjà à se signaler à la surface du fleuve.

Il redoute également l'apparition de certaines maladies d'origine hydrique.

Contacté, le directeur provincial de la REGIDESO du Kongo-Central, Julien Masirika, a fait savoir que la panne se situait au niveau des injecteurs de la motopompe qui envoie l'eau vers la cité.

Selon lui, sa réparation demande 6 000 dollars américains.

Déjà ce samedi, selon la même source, 50 % de cette somme sont déjà disponibles auprès de l'équipe partie de Kinshasa pour assurer la réparation de cette machine.

Nord-Kivu**Beni : 10 morts lors d'une nouvelle attaque des présumés ADF**

Au moins dix civils ont été tués dans une nouvelle attaque attribuée aux rebelles des ADF à Malambo et Bolema, deux groupements du secteur de Ruwenzori dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Selon le coordonnateur de la Nouvelle société civile du Congo (NSCC), qui parle d'un bilan provisoire, les assaillants se sont attaqués aux cultivateurs dans leurs champs. L'armée dit avoir repoussé l'ennemi, sans donner aucun bilan.

C'est dans l'après-midi de vendredi que les présumés rebelles des ADF ont fait incursion dans les groupements Malambo et Bolema surprenant ainsi plusieurs cultivateurs en pleins travaux de champs.

Selon le coordonnateur de la Nouvelle société civile du Congo dans le secteur de Ruwenzori, Meleki Mulala, dix personnes (trois femmes et sept hommes) ont été tuées sur place, pour la plupart à l'arme blanche. Selon lui, plusieurs autres person-

nes sont portées disparues.

Outre ce bilan humain, quelques dégâts matériels ont été enregistrés ; notamment deux motos brûlées par les assaillants. Cette situation a provoqué un déplacement massif de la population vers des lieux supposés sécurisés. Pour cet acteur de la société civile, l'ennemi devient de plus en plus actif dans les villages environnants du secteur de Ruwenzori ; notamment à Kanindo et Mulwa où ils ont également tué d'autres civils il y a quelques jours.

L'information a été confirmée par le chef du groupement malambo, John Sibendire, qui parle d'une situation confuse dans la région.

Contacté par Radio Okapi, le porte-parole du secteur opérationnel Sokola 1 Grand Nord, capitaine Antoine Mwalushayi, indique que les FARDC sont intervenues et poursuivent l'ennemi dans sa fuite. Il promet de donner le bilan des opérations en cours dans les heures qui suivent.



Arrêt sur image



Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 348 Canal+)



Ex-Kivu, ex-Orientale, ex-Equateur, ex-Léopoldville...

D'autres " Bunagana " à partir d'autres États voisins ?



Inquiets pour leur avenir, les Congolais sont en train de tirer ces derniers temps, avec l'énergie du désespoir, la sonnette d'alarme sur la présence des troupes rwandaises en Centrafrique, comme si le fait est récent. Avant cependant d'aborder le fond du sujet, il est intéressant de le rappeler : la RDC et la RCA ont en partage une frontière de 1.577 km avec pour provinces, côté congolais, le Sud-Ubangi et le Nord-Ubangi dans l'ex-Equateur, le Bas-Uele dans l'ex-Orientale. Or, soit par le biais de l'Onu (contingents rwandais), soit par celui de la coopération bilatérale, le Rwanda s'est déjà implanté aussi au Soudan du Sud (frontalier des provinces de l'Ituri et du Haut-Uélé) et au Congo-Brazzaville (frontalier des provinces de l'Equateur, du Maï-Ndombe, de Kinshasa et du Kongo Central), cela après que son armée soit directement ou indirectement opérationnelle au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et au Maniema. Subtile mais pragmatique stratégie encerclement, comme le relève scooprdc. De quoi, en toute légitimité, susciter panique et colère...*

La sonnette d'alarme est justifiée par des évidences ci-après :

- déploiement des troupes *rwandaises* en RCA dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (Minusca), équivalent de la Monusco ;

- nomination en juin 2021 du *rwandais* Christophe Bizimungu en qualité de chef de la Police de la même Mission, et
- nomination en février 2022 de la *rwandaise* Valentine

Rugwabiza en qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu, donc cheffe de cette mission.

Il est utile de préciser pour l'Histoire que le déploiement du contingent rwandais au sein de la Minusca remonte à 2014.

Dans leur étude intitulée « *Le Rwanda et le maintien de la paix : un ancien pays hôte devenu un contributeur de premier plan* », Claire Kupper & Virginie Moreau notent ceci : « *Le Rwanda, petit pays de 12,7 millions d'habitants, se distingue en tant que contributeur majeur de troupes au maintien de la paix. En juin 2020, il fait partie des trois principaux pays contributeurs après l'Éthiopie et le Bangladesh, avec 6.321 personnels en uniforme déployés dans les opérations de paix (OP), soit la seconde contribution du continent africain après l'Éthiopie. Le Rwanda affiche aussi le nombre de Casques bleus par habitant le plus élevé au monde. Sa contribution n'a cessé de croître depuis 2004, date de sa première participation au Darfour dans le cadre de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). Actuellement, le Rwanda participe à cinq OP : trois comme contributeur de premier plan – au sein de la MINUSS (au Soudan du Sud), de la MINUSCA (en République centrafricaine) et de la MINUAD (au Darfour) – et deux de façon beaucoup plus modeste : au sein de la BINUH (en Haïti) et de la FISNUA (dans la région disputée d'Abiyé, entre le Soudan et le Soudan du Sud) ».*

Et de déduire : « *En quinze ans, le Rwanda s'est doté d'une doctrine forte du maintien de la paix, sur base de sa propre histoire et en écho aux changements qui se sont opérés dans*

un pays en pleine reconstruction post-conflit à la suite du génocide de 1994. L'investissement du Rwanda dans les OP onusiennes et la réappropriation des réponses aux enjeux sécuritaires africains par le pays se réclamant du 'African solutions to African problems' est le résultat d'une politique volontariste souhaitant viser à reconstruire l'image du pays et de son armée aux niveaux national, régional et international ».

Pour information, les contingents rwandais ont opéré et/ou

Parrain et commanditaire ayant un visage, un nom, une adresse

La question n'est pas de savoir pourquoi la RDC n'en a pas fait autant. Non : Kinshasa n'a pas à s'engager dans pareille concurrence.

La question *pertinente* est plutôt de savoir qu'est-ce que la RDC a fait ou fait pour empêcher le Rwanda de se déployer en Centrafrique et au Soudan du Sud, ses voisins *directs*. Encore que dans le cas précis de la RCA, outre les contingents mis à la disposition de la Minusca, Kigali a su récemment placer dans le dispositif sécuritaire centrafricain 2.000 hommes, cela dans le cadre de la coopération militaire *bilatérale*

Déjà, dans le cadre de la coopération bilatérale, il y a eu rapprochement avec Brazzaville.

Le média en ligne scoop.rdc sent, sinon voit juste lorsqu'il y trouve un *encerclement*.

Effectivement, avec le Soudan du Sud, sont concernées les provinces du Haut-Uélé et de l'Ituri. Avec la RCA, celles du Sud-Ubangi, du Nord-Ubangi et du Bas-Uélé. Avec le Congo-Brazzaville, les provinces de l'Equateur, du Maï-Ndombe, Kinshasa et du Kongo Central. Son armée, comme relevé ci-haut, est en guerres cycliques au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et au Maniema.

Pour l'heure, l'Angola, la Zambie, la Tanzanie et le Burundi sont les seuls voisins de la RDC à ne pas avoir des soldats rwandais aux aguets sur

opèrent dans plusieurs autres pays parmi lesquels le Libéria (Minul), la Côte d'Ivoire (Onuci), le Tchad, Sierra Léone, la Guinée et même Haïti.

A ce stade, on ne peut pas ne pas l'admettre : Kigali a usé de la *victimisation* comme fonds de commerce pour promouvoir et consolider sa diplomatie.

Supprimer la menace des Fdlr équivaut à un génocide, pardon à un *suicide*.

la frontière.

Personne de sensé ne peut croire le Rwanda capable d'un tel exploit par *lui-même* ! C'est l'indice de crédibilité que ce pays est un bras séculier.

A la fois parrain, son commanditaire a un visage, un nom, une adresse : *Washington* !

Il est bon - comme le relève Alain Foka et bien d'autres analystes - de souligner que le problème, c'est d'abord le Congolais réputé trop *corruptible* .

Mais, (se) pose-t-on seulement la question élémentaire de savoir pourquoi cette corruption, dont la pire forme n'est pas celle de l'argent qui procure honneurs et biens, mais plutôt de la *résignation* face à un adversaire, ou plutôt un partenaire convaincu de détenir le droit de vie ou de mort sur la RDC ?

Observons bien la scène politique et sécuritaire rdcongolaise depuis 1960. Quel est ce nationaliste et patriote prêt à défier la Maison-Blanche sans, au mieux, être éliminé de la compétition, au pire de l'espèce humaine même !

Bunagana - par le M23 et le Rwanda interposés - est et reste une interpellation. Et une interpellation ne se banalise pas.

De quoi rappeler l'allégorie « *Grenier, Rat et Serpent* ».

Omer Nsongo die Lema

Burkina Faso

Confusion autour de l'influence russe ou française

Le rapprochement du Burkina et de la Russie est-il la vraie motivation du coup d'État ? La France soutient-elle le lieutenant-colonel Damiba ? Ces deux questions ont été ce samedi au cœur de déclarations des militaires putschistes qui ont pris le pouvoir vendredi 30 octobre. Des déclarations contradictoires qui ont eu des répercussions immédiates, sur le terrain et dans les sphères diplomatiques, sur la situation que traverse le Burkina depuis deux jours.



Dans un communiqué lu samedi 1er octobre à la télévision nationale, les militaires putschistes invoquent pour la première fois le choix d'un nouvel allié pour justifier leur coup d'État. Et accusent la France d'aider le lieutenant-colonel Damiba à se rétablir au pouvoir.

« Le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba se serait réfugié au sein de la base française, à Kamboinsin, en mesure de planifier une contre-offensive. Cela fait suite à notre ferme volonté d'aller vers d'autres partenaires prêts à nous aider dans notre lutte contre le terrorisme », a expliqué le sous-lieutenant Jean-Baptiste Kabré, lisant une déclaration du capitaine Traoré, chef des putschistes.

La Russie n'est pas nommément citée, mais le message semble clair. Depuis vendredi, des drapeaux russes sont brandis lors des rassemblements de soutien aux putschistes, et sur les réseaux sociaux, les comptes pro-russes commentent les événements, avec force slogans anti-français.

Le démenti catégorique de Paris, qui assure ne pas être impliqué et ne pas protéger Damiba, ne semble rien y faire : l'ambassade de France à Ouagadougou et l'Institut français de Bobo-Dioulasso ont été pris pour cible par des manifestants.

Quelques heures plus tard, le capi-

taine Ibrahim Traoré fait machine arrière sur France 24.

« Une contre-offensive, oui. Soutenue par la France, je ne pense pas. Il y a une base qu'on appelle Kamboinsin, où il y a une base française. Lorsqu'on exfiltre quelqu'un vers cette base, on dit la base militaire française de Kamboinsin. Je sais que la France ne peut pas s'ingérer directement dans nos affaires. Si on a d'autres partenaires aujourd'hui, qui peuvent nous soutenir, ne voyez pas forcément la Russie. Les Américains sont nos partenaires actuellement, on peut avoir aussi la Russie comme partenaire, donc il ne s'agit pas de la France ou d'un problème de Russie et de Wagner. »

Hésitations synonymes de légèreté ou stratégie délibérée pour tenter de mobiliser ? Ces déclarations contradictoires ajoutent en tout cas au flou général.

Dans un message écrit diffusé sur la page Facebook de la présidence burkinabè, et authentifié par un collaborateur du lieutenant-colonel Damiba, qui ne s'est pas exprimé publiquement depuis le coup d'État de vendredi, le désormais ex-chef de la transition dément être réfugié au camp de Kamboinsin : « Ce n'est qu'une intoxication pour manipuler l'opinion, écrit Damiba, j'appelle le capitaine Traoré et compagnie à revenir à la raison pour éviter une guerre fratricide dont le Burkina Faso n'a pas besoin. »

Portrait du capitaine Ibrahim Traoré

Après une journée d'incertitude à Ouagadougou, une quinzaine de soldats ont annoncé sur le plateau de la radiotélévision nationale que le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba était démis de ses fonctions de président de la transition. Huit mois après le précédent coup d'État, le capitaine Ibrahim Traoré succède au lieutenant-colonel à la tête du Burkina Faso.

Ibrahim Traoré, était jusque-là chef d'artillerie du 10e Régiment de commandement d'appui et de soutien basé à Kaya. Il prend la tête du Mouvement patriotique

pour la restauration et le sauvegarde après la chute du lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba.

Inscrit à l'université de Ouagadougou en 2006, Ibrahim Traoré sort major de sa promotion avec sa licence en géologie fondamentale et appliquée. Trois ans plus tard, il décide alors d'intégrer les forces armées burkinabè. C'est en 2010 qu'il est recruté pour le compte de la 12e promotion de l'Académie militaire Georges Namoano de Pô qui abrite le centre d'entraînement commando.

proches, il rendait régulièrement visite à ses hommes en mission de sécurisation.

Ibrahim Traoré a suivi des formations d'élite, notamment avec les unités commando de Pô ou encore au Maroc. Homme de terrain, IT comme l'appellent ses soldats, est respecté au sein du rang pour son engagement au combat et sa proximité avec les hommes.

Contrairement à son prédécesseur, le capitaine n'est pas passé par le Prytanée militaire. « Ça fait une grande différence, explique une source proche de l'armée. C'est un militaire de rang, qui a gravi les échelons. »

Ceux qui l'ont connu disent que c'est un homme droit...

Kenya

Raila Odinga demande une enquête internationale sur la mort de l'avocat Paul Gicheru

Des voix s'élèvent pour demander une enquête internationale sur la mort de l'avocat Paul Gicheru au Kenya. L'avocat, qui était poursuivi par la CPI, est subitement mort à son domicile lundi 26 septembre. Il était accusé d'avoir soudoyé plusieurs témoins pour qu'ils refusent de s'exprimer à charge contre William Ruto, sur son rôle dans les violences post-électorales 2007-2008, au point de rendre impossible la poursuite des investigations. Le verdict dans cette affaire était imminent.

La mort de l'accusé, dans des circonstances mystérieuses, va entraîner la clôture du dossier. Dans ce contexte, l'opposant Raila Odinga, tout comme l'avocat du défunt à la CPI, estiment que l'enquête ne peut pas être menée uniquement par la police kényane.

Les circonstances de la mort de Paul Gicheru soulèvent des questions : un décès brutal chez lui, à 52 ans, pendant que son fils, à ses côtés ce jour-là, doit être hospitalisé d'urgence et alors, qu'avant lui, plusieurs té-

moins liés au dossier kényan à la CPI sont déjà morts mystérieusement dé-

cedés... Le plus célèbre d'entre eux, est Meshack Yebei, qui, en janvier

2015, avait disparu avant d'être retrouvé mort dans le parc national de Tsavo. Mais tout récemment, en juillet, c'est un enseignant cité comme témoin potentiel dans le dossier de Gicheru qui a succombé à Kakamega, et retrouvé gisant sur le bord de la route à côté de sa moto, après être subitement tombé malade dans des circonstances floues lui aussi.

Dans ce contexte, pour l'opposant Raila Odinga, une enquête internationale s'impose. « Aucun de ces meurtres n'a été élucidé », note Makau Mutua son porte-parole. « Il n'est donc pas raisonnable d'imaginer que l'enquête sur la mort de Monsieur Gicheru puisse être menée correctement au Kenya sans risquer que l'affaire soit étouffée. Par conséquent, nous souhaitons qu'une équipe d'enquêteurs internationaux soit mise sur pied, pour découvrir ce qui lui est arrivé. » D'autant, explique le porte-parole, que ce décès a des consé-

quences au-delà du Kenya puisqu'il va entraîner la clôture du dossier Gicheru à la CPI.

Le verdict, qui était pourtant imminent, ne sera donc pas prononcé... Or ce verdict aurait pu donner l'occasion à la justice internationale de réexaminer l'affaire William Ruto, les deux dossiers étant intimement liés.

Pour Michael Karnavas, avocat de Paul Gicheru à La Haye, il y a là un terreau fertile pour les spéculations, que l'actuel président aurait tout intérêt à dissiper. « S'il souhaite éliminer tous les



soupçons, je ne vois pas de meilleur moyen pour lui que d'inviter la CPI à venir au Kenya avec ses experts, pour faire toute la lumière sur cette affaire, dans la plus grande transparence possible. » L'avocat estime par ailleurs que la CPI « devrait faire pression sur le gouvernement kényan » pour être impliqué dans les investigations pour éviter qu'à l'avenir « des témoins ou accusés ne soient réticents à coopérer ».

Paul Gicheru avait en effet décidé de lui-même de se rendre fin 2020, à la surprise générale. Depuis, il avait cependant été remis en liberté provisoire « à sa demande » et « n'était pas sous la protection de la CPI », rappelle Fadi El Abdallah, porte-parole de la Cour pénale internationale. Vu la gravité du dossier, la CPI a-t-elle néanmoins demandé à mener ses propres investigations ? Interrogé à ce sujet, le bureau du procureur botte en touche : « Le bureau du procureur attend de plus amples informations et répondra plus en détail au moment opportun ».

Sampa The Great

" Être ramenée à ma couleur de peau fut mon introduction à la réalité "



rentre chez moi, et l'idée d'apprendre tout ce que je pouvais dans un pays et un contexte nouveaux.

Vous avez poursuivi l'expérience en Australie, pourquoi ?

Ma petite sœur, Mwanjé, qui chante avec moi sur

Sampa The Great est de retour avec « As Above So Below ». Deuxième album de rap puissant et très riche musicalement, sur lequel elle assume enfin sa culture zambienne.

Sampa Tembo n'est pas très grande, mais lorsqu'elle monte sur scène, cela n'a absolument aucune importance : la rappeuse zambienne s'impose avec son coffre, sa puissance, la précision chirurgicale de son phrasé. Cet été, pas moyen d'y échapper, « Sampa The Great » était partout, omniprésente, visible sur les scènes du monde entier. Plus tendances et prisés les uns que les autres, les festivals de Coachella (Californie), Primavera (Barcelone) et Glastonbury (Royaume-Uni) l'ont tous accueillie sur leurs terres. Tout comme notre Couleur Café national, qui fut bien inspiré de programmer ce futur très grand nom du rap, dont le brillant deuxième album est arrivé avec la rentrée (*As Above So Below* ***Virgin, 9 septembre).

Comme souvent, malheureusement, un continent a toutefois largement brillé par son absence – l'Afrique, généralement snobée par les promoteurs de concerts, faute de public et d'infrastructures en suffisance pour massivement les rentabiliser. De quoi illustrer les dilemmes d'une artiste africaine née en Zambie, élevée au Botswana, formée en Californie et révélée en Australie, avant de revenir sur les lieux de sa naissance pour composer et enregistrer onze titres à l'africanité fièrement revendiquée.

Comment avez-vous vécu ces années folles passées entre la Zambie, le Botswana et la Californie ?

Rien de tout cela n'était planifié. Je suis née en Zambie, je suis zambienne, mais quand j'avais deux ans, mes parents ont bougé au Botswana voisin pour des raisons professionnelles. Puis je suis allée étudier en Californie, à 18 ans, où – pour la première fois – j'ai pu concevoir l'art comme une carrière, être prise au sérieux. C'est aussi là que j'ai pris conscience du regard porté sur les Africains à l'extérieur du continent. Il y a une hiérarchie dans la façon dont les gens vous traitent. Quand vous sortez de votre petite bulle africaine, que vous expérimentez cela en personne, vous réalisez subitement « *oh, voilà comment fonctionne le monde* ». À domicile, j'avais confiance en moi, je m'aimais. À l'étranger, où j'étais ramenée à ma couleur de peau, tout était différent. C'était difficile, mais ce fut mon introduction à la réalité. J'étais tiraillée entre le fait de vouloir

l'album et m'accompagne en tournée, m'a dit un jour : « *Tu as toujours voulu parcourir le monde. Tu vas laisser des gens te dire qui tu es ?* » Puis elle a ajouté : « *Je vais aller finir mes études avec toi et ce sera ICI.* » Elle a pointé le doigt sur un pays, et c'était l'Australie. Là non plus, rien n'était planifié. Nous ne connaissions absolument personne sur place. Après avoir décroché mon diplôme, j'avais l'intention de rentrer en Afrique, mais j'ai sorti mes tout premiers morceaux et ça a explosé (*The Return, 2019, NdlR*). Je n'avais aucune ambition artistique, je ne connaissais même pas la scène hip-hop locale, mais quelques semaines avant de partir, le succès est arrivé d'un coup. C'était un choc incroyable, alors je suis restée.

Vous évoquez sur cet album le « syndrome de l'imposteur » qui a suivi la sortie de vos premières compositions...

Effectivement. Je me suis dit : « *Reste, utilise les ressources et la plateforme que tu trouves en Australie. Et avec un peu de chance, dans dix ans, tu pourras prendre ces ressources avec toi en Afrique et faire quelque chose là-bas.* » Ça a toujours été l'objectif. J'étais consciente de mes privilèges, je ne voulais pas devenir une sorte d'ambassadrice de ma culture, mais, par défaut, c'est ce qui est arrivé. A un moment, j'ai commencé à représenter davantage que moi-même : j'incarnerais la communauté africaine, mais aussi, dans une certaine mesure, ce que traverse également la population indigène australienne. Un poids énorme est venu accompagner cette responsabilité. Mon premier album n'a pas été par amour et par joie, mais par sens du devoir et de représentation.

C'est la pandémie de Sars-Cov-2 qui a tout changé ?

Effectivement. Quand j'étais jeune, le terme « maison » a toujours renvoyé à deux endroits différents : la Zambie où je suis née, et le Botswana où j'ai grandi. Avec la pandémie, pour la première fois de ma vie, j'ai pu rentrer en Zambie et y vivre pendant trois années d'affilée, sans bouger. J'ai pu me reconnecter avec ma culture, mes racines, ma musique. Après toutes ces années passées à m'interroger sur mon identité, j'ai enfin pu me sentir moi-même, zambienne. Sampa Tembo et Sampa The Great ont enfin pu redevenir une seule et même personne. J'ai travaillé avec des artistes locaux, utilisé des instruments, producteurs et rythmes locaux. Ce n'est plus un album de représentation, c'est mon album à moi.

Entre le sport et la musique

Qui de Fally Ipupa et la LINAFOOT pour occuper le Stade des Martyrs le 29 octobre ?

L'accord ayant déjà été trouvé avec les services du Stade des Martyrs de Kinshasa, alors que la date du méga concert de Fally Ipupa est aussi déjà connue de tous, voilà que la nouvelle vient de tomber pour la tenue d'un match de football en la même date du 29 octobre 2022 et au même endroit.

Il s'agit de l'instance dirigeante du championnat national de football de la République Démocratique du Congo, la Ligue Nationale de Football (LINAFOOT) Division 1, qui vient de publier son calendrier donnant lieu à deux rencontres, notamment entre les équipes d'AC Kuya contre le CS Don Bosco à 13h30, puis l'AC Rangers contre l'Etoile du Kivu à 15h30.

Cette publication de la LINAFOOT enregistre pour l'heure des commentaires qui confrontent les amoureux du football et les



mélomanes de la rumba congolaise qui attendent la dernière date de la tournée de leur artiste dans ce Stade mythique de 80 000 places assises après avoir donné du plaisir à beaucoup d'autres pays à travers le monde.

Qui pour occuper le Stade des Martyrs le 29 octobre prochain ? Cette date de la LINAFOOT n'est-elle qu'une coïncidence ou un coup monté ? Difficile de répondre à ces questions, néanmoins, l'on retient que ce sujet fait couler beaucoup d'encre et salive au sein de l'opinion nationale.

Ces questions, sans nul doute, trouveront des réponses dans les tous prochains jours. De son côté, l'ancien fils du « Quartier latin » vend déjà ses billets dans plusieurs kiosques de Kinshasa en attendant le jour tant attendu.

Guillaume Mavudila

Koffi Olomide et Félix Wazekwa en studio pour l'enregistrement de la chanson " eau pure "

Longtemps restés à couteaux tirés, les artistes musiciens congolais Koffi Olomide de l'orchestre « quartier latin » et Félix Wazekwa de « Culture pays vie », ont été aperçus en



studio pour l'enregistrement d'une chanson intitulée « Eau pure ».

Cette nouvelle a été dévoilée ce vendredi 30 septembre 2022 par Koffi Olomide sur sa page Twitter, à travers des images photos et vidéo qu'il a balancé en plein studio à Kinshasa.

Leur réconciliation a été visible lors de la commémoration de 6 ans de décès du feu musicien Papa Wemba, le 24 avril dernier. Ces deux icônes de la rumba con-

golaise s'étaient embrassés publiquement, puis assis côte à côte et main dans la main, signes qui ont définitivement levé le doute sur le nouveau tournant.

Le 25 juillet dernier, comme

premier geste de leur réconciliation, Koffi Olomide avait donné la force à un nouveau titre de Félix Wazekwa « paracétamol », en partageant sur sa page Facebook certifiée le lien YouTube de la chanson avec cette légende : « Bonjour la famille Tchatcho, je vous invite à suivre sur YouTube cette œuvre qui est d'une réussite inqualifiable de mon frère Felix Wazekwa ».

ECHO CONGO

Reddy Amisi dévoile 5 sur les 16 chansons de son nouvel album " Baillo Canto "

Auteur de plusieurs tubes à succès, l'artiste musicien Reddy Amisi vient de rendre disponible 5 sur les 16 chansons de son nouvel album « Baillo Canto » depuis le vendredi 30 septembre 2022.

Reddy Amisi a dévoilé en particulier le clip de son featuring avec le talentueux artiste Héritier Watanabe.

Si Reddy Amisi incarne le respect de l'art, le modèle de la jeunesse congolaise à travers la musique en référence à ses textes parfaits et bien brossés, Héritier Wata lui, représente la valeur sûre de la 5e génération et même l'avenir de la musique congolaise.

Pour l'heure, les artistes appellent leurs mélomanes à consommer ce clip sans modération.

Il sied de souligner que l'album « Baillo Canto » touchera toutes les tendances et générations au regard des featuring à couper le souffle qui y sont attendus. Au total, l'album comptera à son actif 16 chan-



Reddy Amisi, de son vrai nom Remy Namwisi Ngoy

sons dans lesquelles 4 collaborations avec des voix bien reconnues de la musique congolaise à l'instar de Jean Goubald Kalala, Héritier Watanabe, Iyenda et Sam Mangwana.

Gédéon Atibu Objectif Infos

Calendrier Ligue1 2022-2023

19 matchs en 75 jours, on joue tous les 3 jours



La LINAFOOT a publié, jeudi 29 septembre soir, le calendrier de la phase aller du championnat national, édition 2022-2023. Le TPM lance les activités dès le mercredi 19 octobre, le Classico est programmé au 5 novembre à Kinshasa, le vieux classico face à DCMP est projeté au 7 décembre à Kamalondo alors qu'il faudra attendre le 10 du même mois pour le derby local, la Linafoot n'a pas indiqué le Stade qui recevra cette affiche.

Le calendrier chronologique des corbeaux :

- 19 octobre : TPM-US Panda à 15h30 au Stade TPM
- 23 octobre : AS Simba-TPM à 15h30 au Stade Diur
- 26 octobre : Blessing FC-TPM à 15h30 au Stade Diur
- 29 octobre : TPM-Lubumbashi Sport à 15h30 au Stade TPM
- 5 novembre : AS Vita Club-TPM à 16h00 au Stade des Martyrs
- 9 novembre : AC Rangers-TPM à 15h30 au Stade des Mar-

tyrs

- 11 novembre : FC Renaissance-TPM à 15h30 au Stade des Martyrs

- 19 novembre : TPM-JS Groupe Bazano à 15h30 au Stade TPM

- 22 novembre : TPM-CS Don Bosco à 15h30 au Stade TPM

- 26 novembre : TPM-AC Kuya à 15h30 au Stade TPM

- 30 novembre : TPM-US Tshinkunku à 15h30 au Stade TPM

- 4 décembre : TPM-Celeste FC à 15h30 au Stade TPM

- 7 décembre : TPM-DCMP à 15h30 au Stade TPM

- 10 décembre : TPM-FC St Eloi Lupopo (Stade à déterminer)

- 17 décembre : AS Maniema Union-TPM à 15h30 au Stade JKK

- 20 décembre : FC Etoile du Kivu-TPM à 15h30 au Stade de la Concorde

- 23 décembre : AS Dauphin Noir-TPM à 15h30 au Stade de l'Unité

- 30 décembre : TPM-SM Sanga Balende à 15h30 au Stade TPM

- 4 janvier : TPM-JSK à 15h30 au Stade TPM

CHAN 2023

Le tirage au sort complet des cinq groupes de la phase finale

Le tirage au sort du septième Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2023) s'est tenu samedi 1er octobre à Alger, à un peu plus de trois mois du rendez-vous en Algérie. La sélection algérienne se retrouve dans un groupe A qui semble à sa portée, tandis que le Maroc, vainqueur des deux derniers titres, aura notamment pour adversaire dans le groupe C le novice malgache.

Le tableau de la phase finale du CHAN 2023, du 13 janvier au 4 février, est désormais connu. Le tirage au sort des 18 nations qualifiées a été fait à Alger en présence notamment de Patrice Motsepe, le président de la Confédération africaine de football. L'Algérie, en tant que pays organisateur, a été placé d'office dans le groupe A, tandis que le Maroc, vainqueur des deux dernières éditions, s'est retrouvé dans le groupe C.

Les boules et le hasard n'ont pas réservé d'adversaires très coriaces aux Fennecs. Certes, ils auront face à eux la Libye, titrée en 2014 et quatrième en 2018. Mais les Libyens ont déçu lors de la dernière édition, où ils furent éliminés dès le premier tour. L'Éthiopie (deux participations, deux éliminations au premier tour) et le Mozambique (une participation, une élimination au premier tour) complètent le groupe A.



RDC, Côte d'Ivoire et Sénégal dans le même groupe

Le groupe B aura beaucoup d'intérêt avec la République démocratique du Congo, sacrée en 2009 et en 2016, et deux sélections ambitieuses avec la Côte d'Ivoire (troisième en 2016) et le Sénégal (quatrième en 2009). L'Ouganda, de son côté, fait office de Petit Poucet. Les Cranes portent le record de participations à six – tout comme la RDC – mais vont espérer franchir enfin le premier tour.

Dans le groupe C, le dernier à quatre équipes, il y aura un choc des extrêmes entre les champions marocains d'une part et les novices malgaches d'autre part. Madagascar est, en effet, la seule sélection à faire ses premiers pas dans le CHAN. Le Ghana, qualifié pour la première

fois depuis sa finale perdue en 2014 (plus une autre en 2009), et le Soudan, troisième lors de ses deux participations en 2011 et en 2018, complètent ce groupe.

Le Mali, finaliste malheureux à l'issue du précédent CHAN, est dans le groupe D avec l'Angola et la Mauritanie, deux équipes a priori modestes. Quant au groupe E, il est composé du Cameroun, du Congo-Brazzaville et du Niger.

Le tirage complet :

Groupe A (Alger) : Algérie, Libye, Éthiopie, Mozambique

Groupe B (Annaba) : RDC, Ouganda, Côte d'Ivoire, Sénégal

Groupe C (Constantine) : Maroc, Soudan, Madagascar, Ghana

Groupe D (Oran) : Mali, Angola, Mauritanie

Groupe E (Oran) : Cameroun, Congo-Brazzaville, Niger

Cédric Bakambu ouvre son compteur et donne la victoire à Olympiakos

Le Congolais Cédric Bakambu a ouvert son compteur de but sous les maillots de l'Olympiakos qui a battu Atromitos Athènes par (2-0), dimanche 02 octobre 2022 en match de la 6ème journée de la super League, Championnat de Football de la première division en Grèce.

Bakambu a marqué son premier but dans les arrêts de

jeu de la première mi-temps, (45+2). L'international congolais a récidivé en marquant le deuxième but à la 68ème minute (2-0). Ce score va rester jusqu'à la fin du match.

Il s'agit du premier match de Cédric Bakambu depuis son arrivée en Grèce en provenance de l'Olympique Marseille, club de la première division (Ligue 1) en France.



Pour cette première rencontre avec Olympiakos, il a été remplacé à la 72ème minute, soit 4 minutes après son deuxième but.

CAN 2025

Après le retrait de la Guinée, la course à l'organisation est ouverte



Le président de la Confédération africaine de football, Patrice Motsepe, lors d'une conférence de presse donnée à Alger, en Algérie, le 1er octobre 2022. AFP

Au cours d'une conférence de presse donnée à Alger, samedi 1er octobre, Patrice Motsepe, le président de la CAF, a annoncé qu'il ne voulait qu'« aucun pays » ne soit « favorisé » dans l'attribution de l'organisation de la CAN 2025, au lendemain du retrait de la Guinée. Il y aurait une dizaine de candidats potentiels.

Dans la soirée du vendredi 30 septembre, la Confédération africaine de football (CAF) a officialisé une nouvelle à laquelle nombre d'observateurs du ballon rond en Afrique s'attendaient : l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2025 est retirée à la Guinée, bien trop en retard dans le cahier des charges d'un tel événement. Patrice Motsepe était à Conakry, pour s'entretenir avec les autorités guinéennes, quelques heures avant cette officialisation.

Samedi, le président de la CAF s'est rendu à Alger, en Algérie, et s'est exprimé face aux micros, en marge du tirage au sort du CHAN 2023. Il a répété que l'État guinéen n'était pas en mesure d'accueillir, dans de bonnes conditions, le tournoi continental pour la première fois de son histoire. « La Guinée n'était pas prête », a insisté le Sud-Africain.

Reste désormais à savoir quel pays organisera la 35e CAN, après le Cameroun (janvier-février 2022) et la Côte d'Ivoire (début 2024). Les rumeurs vont bon train. « Dix pays ont déjà l'ambition de déposer une candidature à la CAN 2025 », a déclaré Patrice Motsepe, un brin évasif. Mais le président de la CAF a tenu à mettre les points sur les i.

« Je peux vous assurer qu'il n'y a aucun pays en

Afrique qui va être favorisé ou qui pourra faire pression à propos d'un autre pays. Cela ne se produira pas », a martelé le dirigeant, désireux de « bâtir un processus consistant à être justes, équitables et à traiter tout le monde sur un pied d'égalité ». Patrice Motsepe veut « donner leur chance à tous les pays ».

Le Maghreb y songe, le Sénégal encouragé à se lancer

Le Maroc, qui n'a plus organisé la CAN depuis l'édition de 1988, fait office de prétendant très sérieux. Un responsable de la fédération a fait savoir, samedi 1er octobre, que son pays « envisage » une candidature. Depuis 2004 et l'édition en Tunisie, le Maghreb n'a plus accueilli la CAN.

Interrogé sur une éventuelle candidature algérienne (le pays avait organisé l'édition de 1990), Patrice Motsepe a assuré « prendre très au sérieux ce que la population en Algérie pense de la CAF, tout comme ce que pense chacun des pays africains de nous ».

Quant au Sénégal, vainqueur de la dernière CAN au Cameroun, le président de la CAF a rappelé qu'il avait organisé « avec un grand succès » l'édition de 1992. « J'encourage le Sénégal en partenariat avec d'autres pays et j'encourage chacun des 54 pays » membres de la CAF, a-t-il ajouté.

Patrice Motsepe se veut toutefois clair sur le niveau d'exigence requis pour organiser une CAN : « Nous n'allons pas choisir un pays qui ne soit pas à un niveau adéquat pour remplir nos standards de qualité. »

Peur-panique

Des flèches empoisonnées contre M. Katumbi

A ne s'en tenir qu'aux discours l'on ne saurait douter de la tenue des élections prochaines dans les délais prescrits par la Loi fondamentale. Le Chef de l'Etat en premier des responsables qui émettent des signaux – oratoires certes – quant à la détermination à consulter le souverain primaire fin 2013. Ce faisant, tous les esprits, en dépit du doute sur les fondamentaux de cette opération, jouent la prudence afin d'échapper à une éventuelle surprise désagréable, au cas où la CENI tiendrait parole.

Resserrement des liens

Sur le terrain des faits incarnent cette effervescence politique matérialisée notamment dans de nouveaux rapprochements entre partis, regroupements et plateformes politiques. Il est fait état, entre autres, des accointances entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le parti de Martin Fayulu, sous le label du défunt Lamuka. Alors que, même sans avoir divorcé officiellement, l'UDPS, l'UNC et le MLC entreprennent de donner du tonus à leur deal.

Attitude bien naturelle et sempiternelle dans ce pays où il est improbable de s'assurer une victoire rassurante en faisant cavalier seul. Les alliances passent ainsi pour la panacée, prenant appui sur plusieurs béquilles, notamment la fibre tribale ou régionale. La réalité justifie ainsi les rafistolages actuels, même entre partis politiques poids-mouche afin

de peser lors des négociations avec des leaders ayant pignon sur rue. Normal.

Seulement voilà. Toutes ces combinaisons n'émeuvent pas outre-mesure. Dans cette sphère politique l'épouvantail a pour nom Moïse Katumbi Chapwe. Le Président du parti politique Ensemble pour la République sèmerait l'insomnie dans le chef de personnalités qui comptent pour le challenge attendu. Partant, tous les coups sont permis et orientés vers Moïse Katumbi devenu la principale cible des acteurs politiques, surtout dans les rangs du pouvoir. Comme le relève notre confrère congolibere.com, « Depuis une semaine, des articles à charge visant Moïse Katumbi fleurissent dans la presse et sur les réseaux sociaux. Un timing qui n'est en rien le fait du hasard. Explications ».

En réalité, il ne pouvait en être autrement après la publication du sondage GEC début septembre dernier et qui plaçait le Chairman de TP Mazembe loin en tête des intentions de vote pour la présidentielle. Une réalité qui s'abreuve surtout dans le dérapage incontestable de la gestion en cours de la *respublica*. Depuis, toutes les batteries sont capitalisées pour démonter le mythe Katumbi logé dans sa gestion de l'ancien Katanga et qui ne cesse de forger l'admiration, tant au pays que hors des frontières nationales.

Aussi congolibere relève-t-il : « Dans ces articles aux accents pamphlétaires, écrit dans un style très

approximatif, on peut lire tour à tour que Moïse Katumbi serait le « candidat de l'étranger », singulièrement de la Belgique et des Etats-Unis, mais aussi de la France (« à preuve », avance un site « d'information » en ligne, son avocat, Me Eric Dupond-Moretti, est l'actuel ministre français de la Justice) ou encore d'Israël (dans un antisémitisme prequ'assumé, le père de M. Katumbi étant de confession juive). On peut lire également que M. Katumbi serait le « candidat de l'affairisme » (l'ex-gouverneur du Katanga ayant réussi dans les affaires). Ou encore qu'il serait un « suppôt » du Rwanda en RDC (« nous n'avons pu lire aucune déclaration [de M. Katumbi] pointant du doigt le Rwanda dans la crise sécuritaire à l'est du Congo, son pays ou l'un de ses pays », est-il écrit dans l'un de ces articles où la xénophobie est ouvertement assumée ; ce qui est faux au demeurant, M. Katumbi s'étant publiquement exprimé sur le sujet).

Et la rédaction en ligne de poursuivre et expliciter : « Mais dans cette affaire, le plus intéressant n'est pas tant le contenu de ces articles à charge contre M. Katumbi (qui sont souvent un simple copié-collé de ceux publiés en 2017/2018 durant la précédente campagne électorale) que le timing dans lequel ceux-ci ont fait irruption, tels des boutons sur le visage acnéique d'un adolescent. Hasard de calendrier, il y a une semaine à peine Félix Tshisekedi revenait de New-York où il a assisté à l'Assemblée générale de l'ONU. La mine maussade. Aucun des objectifs que le chef

de l'Etat congolais s'était fixé pour ce déplacement n'ont été remplis. Les agissements du Rwanda n'ont pas fait l'objet d'une condamnation de la part de la communauté internationale. Surtout, M. Tshisekedi escomptait un tête-à-tête avec le président américain Joe Biden. Pour y parvenir, il avait mis toutes les chances de son côté en recrutant à grands frais des lobbyistes. Las, la rencontre tant espérée n'a pas eu lieu. Un camouflet pour le président RD congolais. Pire, lors de son déplacement, M. Tshisekedi, qui s'est entretenu avec plusieurs diplomates américains et européens, s'est vu renvoyer à ses obligations constitutionnelles quant au fait d'organiser dans les délais, autrement dit d'ici la fin 2023, l'élection présidentielle.

L'entourage de M. Tshisekedi y aurait-il vu la « main noire » du camp Katumbi ? Quoi qu'il en soit, n'ayant pas « les moyens de se mettre à dos l'hyper puissance américaine », pour reprendre les propos d'un diplomate, le président RD congolais, pressé de faire le deuil d'un éventuel glissement de calendrier (qui reste toutefois « possible », comme l'a écrit l'ancien président de la CENI, Corneille Naanga, dans une tribune récente, mais dans une mesure limitée), a manifestement décidé de lancer les hostilités contre celui qu'il considère comme son seul véritable adversaire et tirer le premier. Quitte à se retrouver bientôt à court d'arguments et... de munitions ». A suivre !

Elections

Olivier Kamitatu : Pas une minute de plus ne doit être accordée aux dirigeants, au-delà de la limite fixée par la Constitution



Le porte-parole de Moïse Katumbi a, dans une communication faite ce samedi 1er octobre 2022, relevé les incertitudes qui entourent le processus électoral en cours en République démocratique du Congo.

A cet effet, Olivier Kamitatu a souligné qu'il est hors question de prolonger indûment des mandats expirés en violation des délais reconnus par la constitution.

« Les autorités du pays doivent savoir que notre population ne transigera plus avec leur maintien au pouvoir au-delà de la fin de leurs mandats tel que prévu par la constitution. tout le monde est pressé d'en finir avec la faim, la misère, le chômage, l'injustice et la peur du lendemain. Il est donc impérieux que les élections se tiennent dans le délai. Il est hors de question de prolonger indûment des mandats expirés, soyons clairs, pas une minute de plus ne doit être accordée à ceux qui sont censés nous représenter au-delà de la limite fixée par notre constitution (...) », a-t-il déclaré.

Au regard de la dégradation de la vie sociale et de l'insécurité qui battent leur plein à travers la République, le porte-parole de Moïse Katumbi a indiqué que la population est impatiente de désigner ses futurs re-

présentants à travers des élections démocratiques, transparentes et inclusives.

« Dans ce contexte, notre population est de plus en plus impatiente de désigner dans les élections libres, démocratiques, transparentes et inclusives ses futurs représentants à tous les niveaux. C'est pourquoi c'est à la satisfaction générale que monsieur Kadima, le président de la CENI, a rejeté le vote électronique et porter son choix sur le vote semi-électronique avec bulletin papier comme en 2028, ainsi que sur la publication immédiate des résultats dépouillés bureau de vote par bureau de vote, désormais », a dit Olivier Kamitatu.

Il a, de ce fait, lancé un appel à la mobilisation générale pour se préparer à la grande campagne d'enrôlement des électeurs dont le démarrage est prévu au mois de décembre prochain, pour éviter un chaos électoral.

En outre, il a invité le président de la commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, a fixé la population, dans le plus bref délai, sur le calendrier électoral.

Roberto Tshahe/7/7.cd